



Interdiction de sortire hors t ritoire francais

Par **noursousou**, le 13/02/2012   15:06

Bonjour,
svp je suis on instance de divorce mon exe marie a demander un interdiction de sortir hors t ritoire et moi je veut une autorisation psk je suis algerienne et depuis 2010 jai pas vue ma famille et je ne c pas c je peut la demander au jaf et pour vous dir ke jai un enfant de 10 mois

Par **cocotte1003**, le 13/02/2012   20:36

Bonjour, votre ex mari peut tout   fait demander une sortie de territoire de votre b b  s'il craint que vous ne ramenez pas l'enfant. Vous  tes tout   fait en droit de faire valoir, aupres du JAF, votre besoin de partir en fournissant des garanties d votre retour. Le juge appr ciera vos 2 oints d vue avant de prendre une d cision, cordialement